



ÉTABLISSEMENT DE  
RETRAITE ADDITIONNELLE  
DE LA FONCTION PUBLIQUE

Communiqué de presse

**Paris, le 31 janvier 2008** – Lancement de la chaire « Finance durable et investissement responsable », dont l'ERAFP est membre fondateur

Hier se tenait la séance inaugurale de la chaire « Finance durable et investissement responsable » (FDIR) mise en place par l'École Polytechnique et l'Institut d'économie industrielle de Toulouse.

Les principaux objectifs de cette chaire de recherche ([www.chaire-fdir.fr](http://www.chaire-fdir.fr)), première dans son genre au niveau mondial, sont notamment :

- de développer des méthodologies de recherche permettant de mieux identifier et intégrer certains critères extra-financiers dans les politiques d'investissement ;
- de constituer une équipe scientifique de niveau mondial sur l'Investissement socialement responsable (ISR).

L'Établissement de retraite additionnelle de la fonction publique (ERAFP) soutient les travaux de la chaire FDIR en qualité de membre fondateur, aux côtés d'autres grands investisseurs institutionnels et de sociétés de gestion.

Conformément à la décision de son Conseil d'administration, l'intégralité des actifs financiers de l'ERAFP, qui s'élevaient à 4,7 milliards d'euros au 31 décembre 2007, est placée dans le respect d'une Charte ISR comprenant cinq domaines de valeur : État de droit et droits de l'homme, Progrès social, Démocratie sociale, Environnement, Bonne gouvernance et transparence.

L'ERAFP est également signataire des Principes d'investissement responsable de l'ONU (PRI).

**Contact :**

Ted Marx

Responsable de la communication - 01 58 50 11 41 - [ted.marx@erafp.fr](mailto:ted.marx@erafp.fr)